## **TACTIS**



# Analyse de la demande potentielle et des besoins des publics cibles sur la CC du Bassin de Pont-à-Mousson

Etude de potentiel et des conditions de développement des tiers-lieux dans le Sud 54

septembre 2020



## **SOMMAIRE**

1 Introduction

2 Synthèse de l'étude

Analyse cartographique sur l'intercommunalité

4 Annexes



## Introduction

## Introduction

### **Objectifs de l'étude :**

Cette étude a pour objectif d'approfondir le diagnostic des dynamiques de télétravail et de tiers-lieux sur le territoire Sud meurthe-et-mosellan par l'analyse des résultats du questionnaire diffusé au cours du premier semestre 2020 ainsi qu'une série d'analyses cartographiques.

Les différentes conclusions de cette étude sont des premiers éléments de réflexion mis à disposition des EPCI pour favoriser et orienter le développement de projets de tiers-lieux sur leur territoire.

## Éléments employés pour produire cette étude :

- Recueil et analyse des données existantes pour qualifier le besoin potentiel tiers-lieux de chaque intercommunalité :
  - Enquête Ménages Déplacements Sud Meurthe-et-Moselle (2012/2013)
  - Etude du potentiel de développement et des possibilités de rabattement sur les gares et haltes du Sud 54 (2018)
  - Données INSEE (2015/2018)
  - o Cartographies des flux et des possibilités de rabattements sur les principaux axes de mobilité
  - o Réalisation d'entretiens avec les EPCI et porteurs de projets, benchmark des initiatives existantes
  - Réalisation et diffusion d'un questionnaire en ligne de consultation des acteurs pour estimer le volume potentiel du marché des tierslieux et les attentes des particuliers, des entreprises et de la sphère publique en matière de services proposés sur le territoire.

#### Etude cartographique et analyse :

 Production de cartographies analytiques à l'échelle de chaque EPCI du territoire présentant certains éléments clés afin d'identifier le potentiel de développement de tiers-lieux sur le territoire : densité de population, accessibilité, nombre d'entreprises, vieillissement de la population...

En annexe, deux tableaux présentent la répartition des réponses par profil de répondants (particuliers dans le cadre privé ou professionnel, représentant d'entreprise ou représentant de la sphère publique) et par EPCI de résidence des répondants.

# L'étude s'est appuyée sur un questionnaire recueillant les besoins des publics cibles des tiers-lieux sur le territoire



Les particuliers hors de la sphère professionnelle privilégient l'espace culturel (Résultats Pays Val de Lorraine)

- Un tiers des répondants privilégient le lieu culturel, puis près d'un tiers l'atelier pour bricoler, apprendre et fabriquer;
- Plus de la moitié des répondants souhaiteraient le fréquenter une à deux fois par mois;
- 21 € de budget mensuel moyen parmi les répondants;
- Une majorité de répondants salariés entre 35 et 60 ans, et tout de même 20,5% de retraités.



Les particuliers dans la sphère professionnelle favorisent l'accès à du conseil et de la formation (Résultats Pays Val de Lorraine)

- Plus du tiers des répondants priorisent l'accès à du conseil ou de la formation pour leur activité;
- 15€ de budget mensuel moyen parmi les répondants ;
- Une majorité de répondants a entre 35 et 60 ans et autant de salariés que de travailleurs indépendants



Les entreprises cherchent principalement un lieu de rencontres inter-entreprises (Résultats Pays Val de Lorraine)

- Parmi les répondants, autant d'entreprises cherchent un bureau partagé qu'un lieu de rencontres inter-entreprises. Attention toutefois, l'échantillon d'entreprises ayant répondu sur le Val de Lorraine est très faible (3 répondants).
- En majorité des entreprises de moins de 10 salariés, dans des communes rurales et sur les secteurs de l'agriculture et du service aux entreprises : peu d'activités propices au télétravail



# Les tiers-lieux du territoire sont protéiformes et peuvent se regrouper en 5 grandes typologies

#### Tiers-lieu d'activité

Ils encouragent au travers d'espaces de travail partagés, l'échange, la collaboration, l'élaboration de projets communs, ou encore la mutualisation de ressources (locaux, outils, compétences, réseaux, ...).

Ils peuvent également porter des valeurs d'innovation qu'on retrouvera dans certains tiers-lieux (Créative House, Startups Studio,...) qui peuvent accompagner de bout en bout la viabilisation d'une entreprise innovante et la mise en marché de ses solutions et produits par une entrée dans le programme d'accélération.

#### Tiers-lieu d'innovation

Ils cherchent à stimuler les processus d'innovation en faisant interagir une diversité d'acteurs (chercheurs, acteurs économiques et usagers), en s'appuyant sur le partage, l'expérimentation et le prototypage.

Ouverts à tous, particuliers comme professionnels, ils mettent à disposition toutes sortes d'outils et s'adressent notamment à ceux qui veulent passer plus rapidement de la phase de concept à la phase de prototypage, de la phase de prototypage à la phase de mise au point, de la phase de mise au point à celle de déploiement, etc.

#### Tiers-lieu social

Ils reposent sur un objectif social affirmé, autour d'enjeux sociétaux, de participation citoyenne, d'entrepreneuriat social ou encore de transitions démocratiques. Ces tierslieux sont fortement structurés autour des acteurs de l'économie collaborative, de l'économie numérique et de l'ESS (Économie sociale et solidaire).

Ouverts à tous publics, ils permettent également d'une part d'apporter des services, de favoriser les relations humaines de proximité, la rencontre intergénérationnelle et à soutenir localement les porteurs de projets associatifs.

## Tiers-lieu de service au public

Ils assurent un service de proximité et un accompagnement personnalisé, facilitent les démarches administratives (via des connexions Internet en libre accès, des outils de communication interactifs, de la visioconférence), et améliorent la qualité du service public.

Sans forme juridique imposée, ces lieux peuvent être portés par une collectivité, un EPCI, un opérateur de service au public ou une association. Ils visent également à régénérer des territoires en déprise, à rendre plus attractifs les territoires ruraux et à désenclaver les plus isolés.

#### Tiers-lieu culturel

Ces espaces centrés autour d'évènements artistiques visent à créer et animer la vie culturelle du territoire.

Ils sont un lien entre les acteurs (publics, associatifs) de la culture d'un territoire et les friches culturelles. Ils peuvent constituer un important vecteur de redynamisation des territoires du fait de leur force d'attraction: expositions, soirées, concerts, etc.

#### **TACTIS**



Synthèse de l'étude

# La dynamique locale, de porteurs privés comme publics, représente une vraie opportunité pour le territoire

#### Il existe déjà des initiatives significatives sur le territoire :

- 2 tiers-lieux en activité ont été recensés sur l'agglomération-relais de Pont-à-Mousson. Les projets sont bien distincts : l'un est un espace de coworking aménagé dans un ancien établissement scolaire et porté par la collectivité, l'autre est un lieu de rencontres et d'ateliers autour de la consommation durable, au sein d'une épicerie bio créée en SCIC par une association locale (PAMBio).
- 1 tiers-lieu en projet a été recensé, également sur le bassin de Pont-à-Mousson. Il s'agit d'un projet de SCIC, La Cheminée, un lieu mixte, à la fois culturel, de rencontres, mais aussi de coworking. Le projet est en suspens en raison d'une impossibilité à occuper le lieu choisi.

#### Ces initiatives démontrent l'existence d'une dynamique locale très forte, à laquelle la collectivité doit pouvoir participer

- La dynamique locale est très forte, avec deux projets issus de porteurs privés, sous forme de SCIC. Ces lieux ont une bonne visibilité et un rayonnement important sur le territoire de l'EPCI et au delà. Néanmoins, l'action de la collectivité pour le développement de ces projets reste à définir. En positionnant son action conjointement avec celle de ces porteurs de projets, la Communauté de Communes dispose d'un véritable outil de dynamisation et d'attractivité de son territoire.
- Néanmoins, ces initiatives restent toutes situées sur l'axe Metz-Nancy et l'agglomération-relais de Pont-à-Mousson, polarisant les projets hors des zones rurales, pourtant les plus demandeuses en terme de redynamisation de leur activité locale.

## A ce titre, il est nécessaire pour la Communauté de Communes de se positionner vis-à-vis de cette dynamique, qui se constitue à l'écart de son action :

- D'une part, les tiers-lieux sur la Métropole du Grand Nancy, concentrant une grande diversité d'offres, participent à renforcer l'attractivité économique de ce pôle dominant.
- D'autre part, les projets du territoire peuvent souffrir d'un déficit d'attractivité et de professionnalisme mais jouent un rôle clé dans l'animation locale et l'attractivité de la Communauté de Communes.



# Analyse de la demande potentielle concernant le télétravail

## Le potentiel de télétravail : point de départ de l'analyse d'opportunité concernant le développement des tiers-lieux sur le territoire

Une des priorités de l'étude est l'analyse du potentiel de télétravail sur le territoire de la Multipole. Cela s'explique par une volonté de favoriser le télétravail par le développement des tiers-lieux, le télétravail étant vu comme un vecteur de fixation de l'activité et un facteur de réduction des flux pendulaires, notamment vers la Métropole du Grand Nancy. Cette analyse s'est faite comme suit :

- Analyse des mobilités pendulaires sur le territoire ;
- Catégorisation du potentiel de télétravail, par l'analyse des Catégories Socio-Professionnelles du territoire :
- Analyse de la demande de la part des travailleurs et des employeurs du territoire, via le questionnaire.

## Une analyse qui démontre une corrélation faible entre télétravail et fréquentation des tiers-lieux

L'analyse menée a fait remonter les points suivants :

- Le potentiel de télétravail augmente régulièrement sur le territoire : selon les données de l'Insee, 11% des cadres télétravaillent au moins une fois par semaine ;
- Néanmoins, seuls 12% des usagers des tiers-lieux (données nationales) sont des télétravailleurs :
- De plus, le questionnaire a fait remonter une appétence limitée pour la pratique du télétravail au sein d'un tiers-lieu, mis à part pour les répondants indépendants ou auto-entrepreneurs.

A ce titre, le développement des tiers-lieux **ne semble pas directement corrélé à celui du télétravail**, la grande majorité des télétravailleurs salariés préférant rester à leur domicile.

## Le contexte accentue la nécessité pour les tiers-lieux de se réinventer au-delà du concept de travail déporté et de coworking

Le développement des tiers-lieux d'activité a souvent été lié à l'essor du " coworking ", qui est un concept de bureaux partagés où chacun peut mener son activité. Néanmoins, le contexte actuel remet en question ce développement, y compris dans les zones urbaines denses :

- Une viabilité économique fragile: les difficultés financières de We Work, "licorne" du secteur, démontrent la fragilité du modèle économique du coworking, reposant sur des charges fixes (foncier) alors que les revenus sont variables (forfait à la journée, à la semaine...)
- Un contexte sanitaire qui remet en question à court et moyen terme la viabilité des lieux ouverts au public. A l'instar des activités culturelles ou de restauration, les tiers-lieux basés sur du coworking souffrent particulièrement de la crise.

Les grandes attentes concernant les

**Tiers-lieux** 

#### **CADRE PERSONNEL**

1- Une offre culturelle 2- Des activités et des lieux de rencontres 3- Un atelier partagé pour faire ensemble

#### CADRE PROFESSIONNEL

1- Un bureau partagé
2- Des activités de conseil et de formation

#### **EMPLOYEURS**

1- Espace et activités de rencontres inter-entreprises 2- Atelier de prototypage et mutualisation d'outils/ressources

#### A RETENIR



- La pratique du télétravail n'est pas directement corrélée à la dynamique tiers-lieux.
- Au-delà du télétravail, la pratique du bureau partagé (coworking) comme principale activité d'un tiers-lieu est remise en cause par un modèle économique qui se révèle fragile à long-terme et par le contexte de la crise sanitaire à court-terme.



# L'analyse de la demande laisse plutôt apparaître une attente de création des liens sociaux et économiques

Les réponses recueillies sur le territoire font apparaître un besoin centré sur des lieux de rencontres et d'échanges, que ce soit économiques ou tout simplement social :

- Les réponses concernant les citoyens dans leur vie privée plébiscitent les tiers-lieux culturels et de rencontre. Cela démontre une envie de lieux partagés pour vivre des expériences et des rencontres locales.
- Les réponses venant des acteurs économiques et des salariés sont centrées sur des lieux permettant les rencontres professionnelles. Ces lieux devraient comporter des espaces de rencontres et de réunions, avec une attente sur des actions d'animation des acteurs économiques locaux.

Une analyse cartographique qui met au jour une forte polarisation des activités du territoire sur le Bassin de Pont-à-Mousson, et l'axe Metz-Nancy sur lequel se situe Pont-à-Mousson. Cela constitue à la fois une opportunité et un défi pour la dynamique locale :

- Le bassin de Pont-à-Mousson possède l'accessibilité et l'attractivité nécessaire au déploiement de tiers-lieux privés. L'axe Metz-Nancy peut donc capitaliser sur ces dynamiques et les inciter, notamment via la mise à disposition d'espaces fonciers propices à ce genre d'initiatives. De plus, l'écosystème local et la présence de projets de portage privé en société coopérative indique une réelle dynamique locale propice au développement de tiers-lieux.
- Le reste du territoire, en contraste, apparaît enclavé et souffrant d'un manque de services de proximités. Il souffre d'un manque d'attractivité qui pourrait être compensé par l'aide à l'implantation d'un lieu de vie, permettant de recréer du lien et de l'activité sociale sur le territoire. Par exemple sur l'est du Territoire, une initiative peut s'effectuer en concertation avec le Sânon, un EPCI qui a déjà démarré un travail de réflexion et de concertation publique sur la création d'un tiers-lieu.

Les attentes sont centrées sur la création de nouvelles activités et la redynamisation du lien social et économique sur le territoire. A ce titre, les pépinières d'entreprises présentes (réseau Racine à Pont-à-Mousson par exemple) peuvent s'inscrire dans cette démarche afin d'actualiser leur offre de service. De même, les acteurs du secteur local ont exprimé le besoin d'être mis en réseau et de développer une culture et des projets communs, à l'échelle du Pays Val de Lorraine mais aussi plus largement à l'échelle du Sud 54.



# Le présent document doit servir à s'interroger sur les positionnements possibles de la collectivité sur le territoire



Les grands principes d'actions de la collectivité au sein d'une dynamique tiers-lieu : 3 positionnements possibles

Pour une collectivité, les tierslieux peuvent couvrir des champs d'actions diverses par rapport à ses compétences:

- Vie culturelle
- Action sociale
- Développement économique

Une stratégie vis-à-vis des tierslieux devra donc s'inscrire dans un projet de territoire.

Dans tous les cas, la collectivité est tenue d'agir en coopération avec les initiatives privées recensées.

#### « Laisser-faire »

Il s'agit globalement du positionnement majoritaire actuellement sur le territoire. La plupart des collectivités sont restées sur une politique de non-intervention.

Ce positionnement revient à laisser la main à l'initiative privée, le principal risque étant de laisser la dynamique actuelle, privilégiant la Métropole, s'accentuer.



Positionnement clair et sans impact budgétaire



Risque de décrochage des initiatives locales ou des territoires les moins favorisés

#### « Coopérer et réguler »

La collectivité peut faire le choix de recenser, suivre et fixer le cadre du développement des tiers-lieux sur son territoire.

La collectivité se place en tiers de confiance, favorisant l'émergence et le développement des projets. Un tel positionnement nécessite de dégager du temps et des responsabilités au sein de la collectivité, mais pas nécessairement de soutenir financièrement les projets.



Positionnement clair, structuration d'un écosystème



Dégager les bonnes ressources pour éviter un effet déceptif voire déstabilisant

#### « S'impliquer »

Un EPCI a la compétence pour s'impliquer pleinement dans la dynamique tiers-lieux, que ce soit en mettant à disposition des ressources financières et humaines vers un projet ou en portant lui-même une initiative publique de tiers-lieu.

Ce positionnement revient à s'impliquer opérationnellement dans un ou plusieurs projets, pour participer à la dynamique locale et l'aider à se structurer et à se développer.



Permet de compenser une carence de l'initiative privée



Positionnement qui peut être contre-productif sur certains territoires ou typologie de lieux (concurrence)





Analyse cartogra-phique sur l'intercom-munalité

#### Analyse de la demande : Pays du Val de Lorraine

### Cartographies des mobilités à l'échelle du pays

#### L'analyse des flux pendulaires sur le territoire

Les flux pendulaires, sources d'engorgement sur les routes, de perte de temps et de stress, pourraient être réduits par la captation d'une partie des travailleurs vers des lieux de télétravail proches de leur domicile. L'analyse de ces flux permet donc d'identifier les zones sur lesquelles ces espaces trouveraient la plus grande utilité.

D'importants flux, sur un axe Nord - Sud depuis et vers les villes de Metz, Pont-à-Mousson et Nancy.

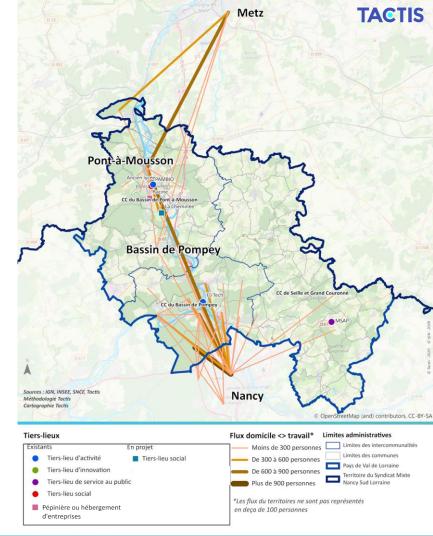
A l'échelle du Pays du Val de Lorraine, ce sont plus de 317 000 déplacements quotidiens qui sont effectués, dont 209 000 en voiture (soit 66%). Certains EPCI, comme le Bassin de Pompey et Seille et Grand Couronné se distinguent par une plus forte part modale de la voiture dans les déplacements (plus de 70%).

Les principaux flux pendulaires traversent les CC du Bassin de Pont-à-Mousson, du Bassin de Pompey et de Seille et Grand Couronné sur les axes :

- Pont-à-Mousson Bassin de Pompey Nancy : plus de 15 000 déplacements quotidiens
- Metz Pont-à-Mousson : plus de 6 000 déplacements sortants de l'EPCI
- Des échanges significatifs entre la CC de Pont-à-Mousson et le Bassin de Pompey : plus de 6000 déplacements quotidiens

Certains flux concernent toutefois des activités non-déportables (agriculture, industrie ou encore défense...) ne pouvant être captés par des espaces de coworking.

### **TACTIS**



### Accessibilité et zones de chalandise

Le territoire de la CC du Bassin de Pont-à-Mousson se caractérise par :

- La présence d'un axe autoroutier structurant Nancy - Metz (A31), d'un réseau ferré avec la gare de Pont-à-Mousson (978 000 voyageurs annuels, 56 trains journaliers vers Nancy, 52 vers Metz et 5 vers Longwy).
- Le réseau de transports collectifs Fluo, permettant une desserte vers l'Est de l'EPCI et la CC voisine (Champenoux, Nomeny);
- La zone Ouest présente un maillage plus faible en termes de réseau de transports collectifs et d'axes routiers.

La CC bénéficie donc d'une bonne accessibilité, territoire carrefour entre Nancy et Metz, avec des réseaux structurants le long de la Moselle et une agglomération relais (Pont-à-Mousson). Néanmoins, l'Ouest du territoire semble moins bien desservi.

Sources : Enquête Ménages Déplacements Sud 54 (2012/2013) Etude gares et haltes du Sud 54 (2018)

#### Localisation

- Tiers lieux et hébergements d'entreprises
- Site remarquable
- Zone de chalandise immédiate (2 km)

#### Accessibilité et réseaux

#### Accès en transport en commun

- Ligne reseau fluo
- Arrêt reseau fluo
- Le Bus
- Le Sit
- Le Sub
- Movia
- Stan

#### Autres moyens d'accès

- Réseau ferré
- Réseau autoroutier et national
- Axe routier principal
  - Axe routier secondaire
- □ Gare

#### Limites administratives

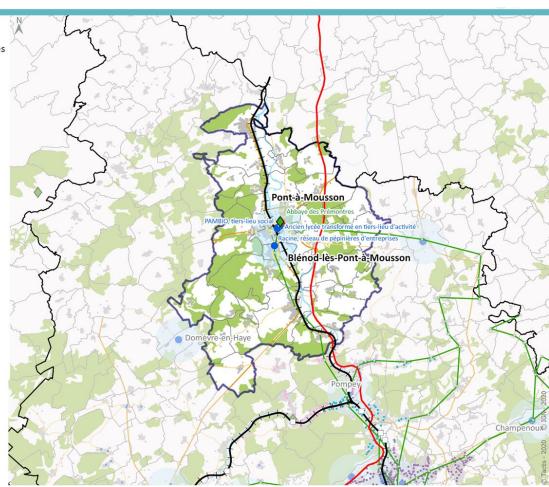
- Limite de l'intercommunalité
- Département
- Commune

#### Fond de carte

- · Zone bâtie
- Zone boisée
- Zone humide

#### 100 km

ource: INSEE, IGN, RFF, Tactis lethodologie Tactis artographie Tactis



Accès

□ Gare

La CC du Bassin de Pont-à-Mousson. 40 400 habitants, se démarque par une forte densité pour le Sud 54 (151 habitants au km² contre 93 en moyenne à l'échelle de la Multipole) mais certains contrastes:

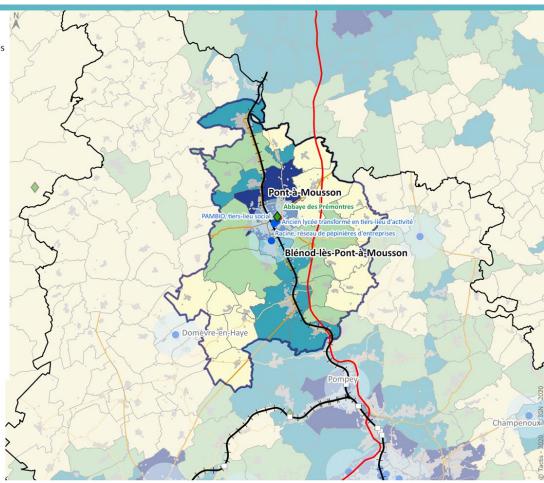
- L'axe Blénod-lès-Pont-à-Mousson / Pont-à-Mousson est densément peuplé en comparaison aux autres espaces du Sud Meurthe-et-Moselle
- Les communes des bordures Sud et Nord qui bénéficient de l'activité des espaces à proximité (Parc technopolitain du Bassin de Pompey, Nancy, Metz) sont plus modérément peuplées
- Les franges Nord-Est et Sud-Ouest du territoire, à mesure que l'on s'éloigne de l'axe mosellan, sont moins peuplées

L'implantation d'un tiers-lieu pourrait donc être priorisée sur la zone centrale du territoire, le long de l'axe Nord-Sud.

Comparateur des territoires INSEE (2019) Enquête Ménages Déplacements (2012-2013)

## Densité de la population sur le territoire





Accès

□ Gare

La CC compte 12 886 emplois.

Sur les 16 849 actifs, on compte 332 télétravailleurs. De plus, sur les 1 838 entreprises, seulement 66,6% sont sans salariés (indépendants, artisans, libéraux...), représentant tout de même 1 224 potentiels en recherche d'espaces travailleurs partagés.

L'analyse du questionnaire pour le Pays Val de Lorraine révèle que les particuliers dans le cadre de leur activité professionnelle priorisent un lieu où ils pourraient avoir accès à de la formation et du conseil concernant leur activité.

Ce type de lieu trouve son utilité au plus proche de l'implantation des entreprises, comme c'est déjà le cas pour la pépinière Racine ou le tiers-lieu de Pont-à-Mousson dans l'ancien lycée Bardot, qui pourraient proposer des offres plus ciblées pour les entrepreneurs à terme.

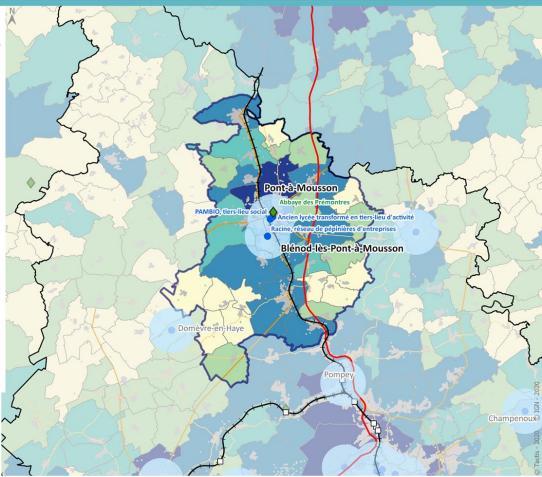
De plus, l'analyse des flux de mobilité révèle une attraction forte des actifs au Nord et au Sud du territoire, vers Metz et Nancy.

En conséquence, la mise en valeur de ces deux espaces, situés sur un axe stratégique, pourrait être pertinente sur le territoire, d'une part pour répondre à la demande des entreprises et d'autre part pour capter et retenir les flux de travailleurs.

Sources: Données INSEE (2015/2018) Comparateur des territoires INSEE (2019)

## Nombre et répartition des entreprises

### Localisation Tiers lieux et hébergements d'entreprises Site remarquable Zone de chalandise immédiate (2 km) Nombre d'entreprises moins de 25 entreprises entre 25 et 50 entreprises entre 50 et 100 entreprises entre 100 et 500 entreprises plus de 500 entreprises H Réseau ferré Réseau autoroutier et national Axe routier principal Axe routier secondaire Limites administratives Limite de l'intercommunalité Département Commune Fond de carte Zone bâtie



## Nombre et répartition des artisans

Les artisans sont nombreux sur l'ensemble de la CC du Bassin de Pontà-Mousson : 859 artisans au total, pour une proportion de 4,6% de la population active soit proche de la moyenne du Sud 54 (4,5% de la population active).

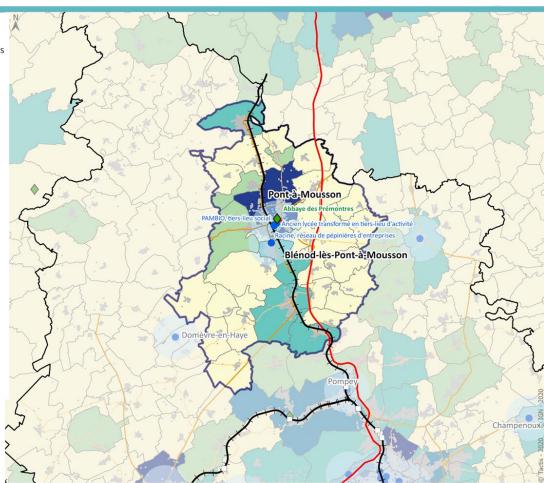
Les artisans sont très localisés sur les communes le long de l'axe mosellan, principalement sur l'agglomération-relai de Pont-à-Mousson (279 artisans sur la commune, puis 86 sur Blénod-lès-Pont-à-Mousson) puis les deux bourgs-centres de Pagny-sur-Moselle (70 artisans) et Dieulouard (60 artisans).

Il existe une offre déjà variée de tierslieux sur le territoire (tiers-lieu social, d'activité, culturel...) mais pas qui concerne l'artisanat ou la production.

Sans pour autant construire un tierslieu autour de l'artisanat, la présence d'un nombre intéressant d'artisans sur le territoire pourrait être mise en valeur afin de diversifier l'offre de tiers-lieux existants autour de nouvelles pratiques.

Sources : Données INSEE (2015/2018) Comparateur des territoires INSEE (2019)





Localisation

Site remarquable

entre 50% et 70%

entre 70% et 90%

Réseau autoroutier et national

Limite de l'intercommunalité

Axe routier principal Axe routier secondaire

Limites administratives

Département

Commune

plus de 90%

Réseau ferré

Accès

□ Gare

Taux de mobilité moins de 50%

Zone de chalandise immédiate (2 km)

### Taux de mobilité des actifs

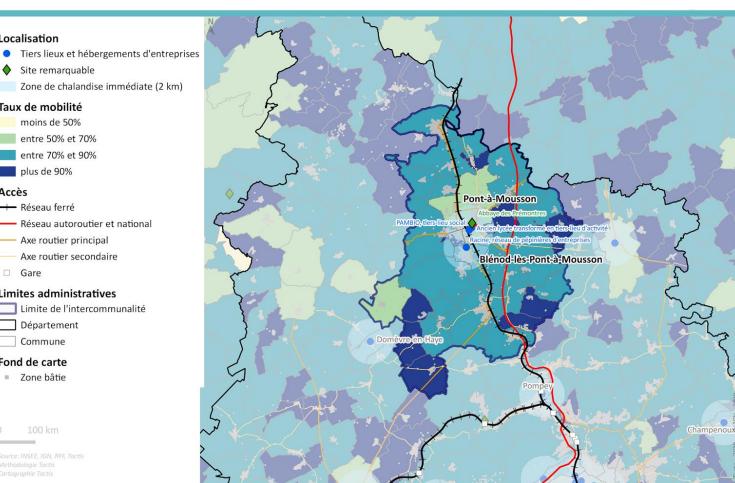
la CC du Bassin de Pont-à-Mousson (16 849 actifs) le taux de mobilité est particulièrement élevé, du fait de la polarisation d'autres bassins d'emploi depuis Blénod-les-Pont-à-Mousson et vers Nancy et Metz. On dénombre aussi de nombreux EPCI. déplacements intra principalement vers Pont-à-Mousson.

798 total, sont 125 déplacements qui sont réalisés par jour par les habitants, dont 39 000 hors de l'EPCI (soit 31%). 61,5% de ces déplacements s'effectuent en voiture.

20,5% de ces déplacements sont liés au travail.

Fond de carte Zone bâtie

Enquête Ménages Déplacements Sud 54 (2012/2013) Données INSEE (2015/2018) Comparateur des territoires INSEE (2019)



#### **TACTIS**

## Taux de chômage sur le territoire

La CC compte 2 551 chômeurs, soit 13% de la population active : le troisième plus fort taux de chômage du Sud 54 (11,3% en moyenne).

L'analyse du taux de chômage sur le territoire révèle des zones plus touchées que d'autres, notamment sur l'axe qui longe la Moselle du Nord au Sud du territoire et particulièrement aux extrémités Nord et Sud (Pagny sur Moselle, Dieulouard). La frange Est, moins dense et plus rurale, semble moins concernée par le chômage.

D'autant plus qu'il n'existe pas sur la CC du Bassin de Pont-à-Mousson de structure de ce type (le tiers-lieu social existant n'adressant pas la problématique de l'inclusion).

Sources : Données INSEE (2015/2018) Comparateur des territoires INSEE (2019)

Localisation Tiers lieux et hébergements d'entreprises Site remarquable Zone de chalandise immédiate (2 km) Taux de chômage moins de 6% entre 6% et 10% entre 10% et 14% plus de 14% Accès H Réseau ferré Réseau autoroutier et national Axe routier principal Axe routier secondaire □ Gare Limites administratives Limite de l'intercommunalité Département Commune Fond de carte Zone bâtie

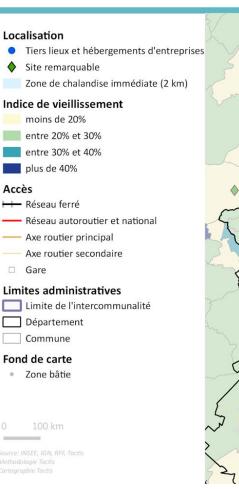
Pont-à-Mousson Blénod-lès-Pont-à-Mousson Champenoux

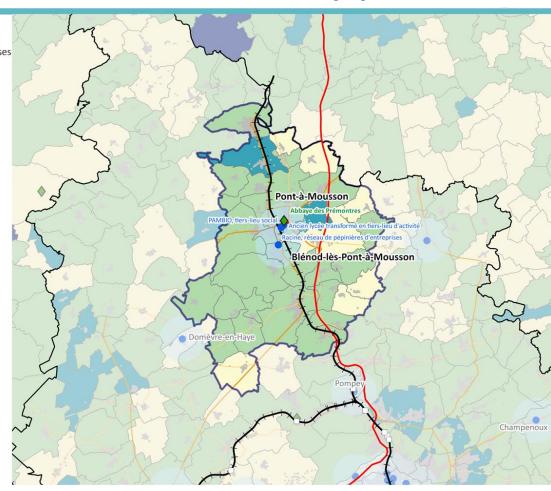
#### **TACTIS**

## Taux de vieillissement de la population

Si le taux de vieillissement est relativement constant sur le territoire, on remarque que l'extrémité Nord (Pagny sur Moselle, Vandières) se démarque.

En croisant ces éléments avec les données de la carte précédente relative aux taux de chômage, on peut envisager des zones privilégiées pour le déploiement d'une offre basée sur l'inclusion, l'accompagnement aux personnes agées et l'aide aux démarches administratives liées au retour à l'emploi





## Propositions de secteurs à privilégier pour le développement de tiers-lieux

## A l'échelle de l'EPCI, il existe déjà une offre diversifiée de tiers-lieux.

Toutefois, cette offre est à consolider afin d'augmenter les bénéfices pour les habitants du territoire :

- Concrétisation du projet de tiers-lieu culturel (La Cheminée), qui correspond a un besoin exprimé à travers le questionnaire de qualification
- Diversification de l'offre des tiers-lieux d'activité : proposition de nouveaux services, attraction de nouveaux usagers

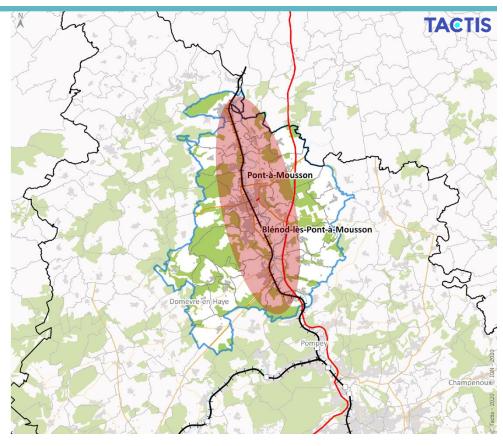
## Axes routiers Réseau autoroutier et national Axe routier principal Axe routier secondaire Limites administratives Limite de l'intercommunalité Département Commune Fond de carte Zone bâtie Zone humide Zone boisée



# Zone d'implantation potentielle d'un tiers-lieu social ou de service au public :

- Le Nord se démarque par une poche d'inactivité mêlée à un important taux de vieillissement
- Il existe aussi un fort taux de chômage dans la partie Sud du territoire
- Une accessibilité qui reste bonne au vue des infrastructures existantes







# **Annexes**

## Eléments de méthode

#### Estimation du potentiel d'usagers de tiers-lieux d'activité :

- Le rapport de l'INSEE « L'économie et la société à l'ère du numérique » (2019) nous donne une proportion du nombre de télétravailleurs au moins un jour par semaine par CSP (Cadres 11,1%, Professions intermédiaires 3,2%, employés 1,4% et Ouvrier 0,4%, autres CSP non représentées). La proportion de ces personnes télétravaillant au moins un jour par semaine est donc un premier indicateur du potentiel de télétravailleurs, usagers des tierslieux d'activité disponibles sur l'ensemble du Sud 54 grâce aux données INSEE.
- Néanmoins, les télétravailleurs ne représentent que 12% des usagers des espaces de coworking. Les entreprises sans salariés (libéraux, travailleurs indépendants, auto-entrepreneurs, etc.) représentent un second potentiel de personnes en recherche d'un espace de travail partagé (bureau, atelier, espace disponible ponctuellement...). La proportion d'entreprises sans salariés est donc un second indicateur du potentiel d'usager de tiers-lieu d'activité disponible sur l'ensemble du Sud 54 grâce aux données INSEE.

#### De nouvelles perspectives pour le télétravail

- Il convient de préciser que les chiffres du télétravail sont amenés à augmenter: une étude Malakoff Médéric Humanis estime une augmentation régulière de la part des entreprises proposant à leurs salariés de télétravailler:
  26% en 2017, 31% en 2018, et 32% en 2019. De plus, les pouvoirs publics soutiennent cette tendance:
  législation, aides aux entreprises, accompagnement logistique et financier des acteurs (entreprises, associations), construction de lieux d'accueil...
- Le télétravail a également connu un essor important provoqué par la crise de la Covid-19 au printemps 2020. D'après une étude réalisée par Odoxa-Adviso Partners, durant les deux mois de confinement, 3,3 millions de collaborateurs ont eu la possibilité de travailler à distance, en plus des 1,8 millions qui bénéficiaient déjà occasionnellement de cette possibilité, soit un total de 5,1 millions de télétravailleurs sur le territoire. L'étude Malakoff-Médéric chiffrait à 73% la part des actifs souhaitant demander à poursuivre leur pratique du télétravail à la suite de la période de confinement.
- Cependant, il convient de ne pas confondre augmentation du télétravail (travail à domicile imposé par le contexte sanitaire actuel, flexibilité croissante des structures) et augmentation du coworking (espace de travail partagé par plusieurs personnes d'entreprises et professions différentes). En effet, le contexte sanitaire actuel semble peu favorable au coworking et à la rencontre de travailleurs au sein d'un même espace clos...



## Eléments de méthode

## Données utilisées pour l'estimation du potentiel d'usagers du tiers-lieu culturel, social ou de service au public :

- Taux de mobilité: il représente sur chaque commune la proportion des actifs qui se déplacent sur une commune différente de leur lieu de résidence pour travailler. En croisant cette donnée avec les chiffres de l'Enquête Ménages Déplacement Sud Meurthe-et-Moselle (nombre de déplacements journaliers par EPCI, proportion de ces déplacements hors de l'EPCI, proportion de ces déplacements qui s'effectuent pour le travail, part modale de la voiture dans ces déplacements...), il permet de quantifier et localiser l'impact d'une offre de lieu de travail au plus proche des zones de résidence.
- Taux de chômage: il représente la proportion de chômeurs parmi la population active. Sa représentation cartographique permet de localiser les zones où l'implantation d'un projet de tiers-lieu social ou de services publics peut constituer un facteur de redynamisation et d'aide à l'inclusion de personnes qui se trouvent loin de l'emploi ou en manque de liens sociaux.
- Indice de vieillissement : il représente le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. De la même manière que pour le taux de chômage, l'analyse du taux de vieillissement de la population permet d'identifier les zones sur lesquelles la population peut présenter des besoins en termes de tiers-lieux de services au public ou de tiers-lieu social et culturel.

#### Sources des données :

- Etude de l'Enquête Ménages Déplacements Sud Meurthe-et-Moselle (2012-2013)
- Statistiques INSEE (Recensement de la population 2017 et rapport « L'économie et la société à l'ère du numérique » 2019 )
- Résultats de l'enquête réalisée dans le cadre de l'étude tiers-lieux (2020)

## **TACTIS**



Tél.: + 33 (0) 1 49 57 05 05 - Fax: + 33 (0) 1 49 57 05 05



contact@tactis.fr



43 rue des Meuniers - 94300 Vincennes - France



www.tactis.fr